



## ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES 2022 BEVAIX

### Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2002

#### Comité

-Présent : M. Gilbert Uldry, M. Antonio Pinho, M.Claudio Schwarz, M.Alfredo Besomi,  
Mme Marie Josée Uldry.  
-Absent Aucun

#### Préambule

M. Gilbert Uldry, président, déclare la séance ouverte à 20h00. IL souhaite la bienvenue à tous. Il lit l'ordre du jour et comme celui-ci ne donne lieu à aucune remarque, il passe à l'appel.

#### 1. Appel

-Présent : les accordéonistes, l'amicale des sapeurs- pompiers, l'aviculture cuniculture, la rouveraie, le chœur d'homme, la chorale de police, les baladins, les dames paysannes, la fanfare, F.C. Bevaix, la sclérose en plaque, les scouts, la gymnastique, le lions-club, les mousquetaires, la mycologique, la nautique, la paroisse réformée, les samaritains, le tennis club, les vigneron, le volley-ball.  
-Excusé : La communauté catholique, F.C. Bevaix amicale,  
-Absent : Les kamikazes, le développement.

#### 2. Procès-verbale de l'assemblée du 29 mars 2001

Le procès-verbale a été envoyé à toutes les sociétés, il est donc approuvé sans lecture.

#### 3 Rapports

- a) M. Gilbert Uldry président, lit son rapport. Approuvé.
- b) M. Claudio Schwarz caissier, lit son rapport . Approuvé.
- c) M. Wannenmacher lit le rapport des comptes, qui est approuvé.

#### 4 Nominations statutaires

- a) Du président : M. Gilbert Uldry est réélu pour un an,
- b) Du comité : Mme Marie Josée Uldry, M. Alfredo Besomi, M. Claudio Schwarz, se représentent également.  
-M. Antonio Pinho ayant été nommé par intérim se présente à l'assemblée.  
Le comité est nommé à l'unanimité.
- c) Des vérificateurs de comptes : 1. La mycologie, 2. l'association Suisse des paralysés, 3.l'amicale des sapeurs-pompiers.

## 5 Admissions – démissions

- La couture cède sa place à la paroisse protestante (aucune remarque).
- L'amicale de la protection civile représentée par Mme Javet demande son admission,
- M. Moullet demande quel sont les activités de la société, il est répondu que leur but est de faire du bénévolat pour la St-Nicolas , le téléthon etc... Approuvé à l'unanimité par l'assemblée.
- Il n'y a aucune démission.

## 6 Manifestation 2003

- Le président explique qu'il faudrait faire le calendrier pour l'année civile, puisque de toute façon le bureau communal prend en compte que ces dates.
- Ce que les sociétés approuvent.
- Mme Anne Barraud demande que les mérites sportifs soient mentionnés dans le calendrier.
- Le calendrier 2003 est établi avec l'accord de l'assemblée.

## 7 Fête du jeudi 1<sup>er</sup> août 2002

- Le président demande aux sociétés de venir prêter main forte.
- Mis à part les sociétés déjà engagées, il n'y a que l'amicale de la protection civile qui s'annonce.

## 8 Matériel

- Explication par le président des changements de tables et de chevalets. Le matériel neuf restera au verger communal et l'ancien se trouvera aux abattoirs.
  - Notre stock de verre à vin blanc est très important et inutilisé, la décision est prise de liquider ce stock en faveur des sociétés du village.
- La répartition sera la suivante :
- Commune 200 verres.
  - Mousquetaire 100 verres.
  - Nautique 100 verres.
  - Scouts 100 verres.
- Il est demandé de faire l'acquisition d'un nouveau jeu de loto de 3000 cartes, ce qui a été accepté par l'assemblée.

## 9 Inauguration de L'A5

- M. Bernard Dubois explique le déroulement du 4-5 mai et signale aux sociétés non inscrites qu'elles peuvent encore le faire.
- Le président remercie le comité de l'A5 pour le travail déjà effectué avec les applaudissements de l'assemblée.

## 10 Divers

- M. Alfredo Besomi demande à être remplacé à la fin du mois de juin.
- Le vin est offert par le cellier des encaveurs et les sandwiches par l'épicerie les 4 saisons.

La séance est levée à 21h00.